

Domaine Public

1 8 5 4

Edition PDF
du 25 janvier 2010

Les articles mis en ligne
depuis DP 1853
du 18 janvier 2010

**Analyses,
commentaires
et informations sur
l'actualité suisse.**

Depuis 1963, un
point de vue de
gauche, réformiste
et indépendant.
En continu, avec
liens et réactions, sur
domainepublic.ch

Dans ce numéro

«Public Eye» reste vigilant à Davos

En marge du Forum économique mondial, un coup de projecteur bienvenu de la part de la Déclaration de Berne et de Greenpeace (Albert Tille)

La crise écologique et la «rivalité ostentatoire»

Hervé Kempf développe une réflexion autour des changements nécessaires pour sauver une civilisation du piège dans lequel elle s'enferme (Daniel Schöni Bartoli)

Un avocat pour Médor!

L'initiative soumise au vote le 7 mars est bien dans l'air du temps en préconisant ce qui est en réalité un procureur supplémentaire (Alex Dépraz)

Elections 2011:

la question oubliée du financement des partis

Il reste nécessaire d'agir pour que la prochaine campagne électorale ne soit pas pire que la précédente (Daniel Schöni Bartoli)

La formation, seule réponse efficace contre le chômage

Plutôt que de remettre en cause la libre circulation avec l'UE en oubliant ses bénéfices, il serait plus efficace d'investir sur la main-d'oeuvre potentielle (Jean-Daniel Delley)

«Public Eye» reste vigilant à Davos

En marge du Forum économique mondial, un coup de projecteur bienvenu de la part de la Déclaration de Berne et de Greenpeace

Albert Tille (24 janvier 2010)

Toujours robuste, le Forum économique de Davos fête ses quarante ans. La longévité exceptionnelle de ce rendez-vous affairiste et mondain prouve que sa recette est bonne. Le WEF empoigne les thèmes à la mode pour attirer les leaders politiques et économiques avides de publicité médiatique. La réglementation financière, la maîtrise des émanations de CO2 et le rôle d'Internet s'imposaient donc à l'agenda du Forum 2010.

Comme on l'a déjà constaté l'an passé, les altermondialistes vieillissent un peu moins bien (DP 1754). L'Autre Davos, interdit dans la station grisonne, tient à l'Université de Bâle un forum inspiré par ATTAC.

Les organisations à la critique moins radicale sont admises à Davos. La Fédération des Eglises protestantes y convoque un débat, retransmis par la TV alémanique, pour remettre en question le modèle suisse, son secret bancaire et

son attitude de pique-assiette en Europe.

Public Eye, piloté par Greenpeace et la Déclaration de Berne, entend diriger le regard du public vers ce que cachent les grands de ce monde. Pour la sixième fois, il distribue à l'ouverture du Forum le «prix de la honte» décerné à l'entreprise la plus irresponsable de la planète. Les internautes peuvent choisir entre six nominées. A quelques jours du verdict, ce coup de sonde, ou plutôt ce coup de gueule, voit se détacher clairement une multinationale française et une suisse. GDF Suez est épinglée pour son rôle déterminant dans la construction d'un gigantesque barrage sur le Rio Madeira brésilien. Roche, deuxième nominée, teste ses médicaments antirejet dans les hôpitaux de Chine. Les tests sont médicalement irréprochables. Mais le choix du lieu est critiquable. La Chine peut pratiquer massivement des transplantations parce que les

organes utilisés ne manquent pas: 90% d'entre eux sont prélevés sur les condamnés à mort. La rigueur d'un vote par Internet est évidemment facilement contestable. Mais chaque coup de projecteur sur ce que taisent les multinationales reste bienvenu.

En cette année 2010, *Public Eye* se permet deux nouveautés. C'est d'abord l'opération *Greenwash* qui s'en prend aux organismes privés ou publics décernant des certificats de vertu bidon à des entreprises qui ne les méritent pas. C'est aussi le vigoureux coup de projecteur sur la demeure Rive-Reine à La Tour-de-Peilz. Depuis 35 ans, ce centre de congrès de Nestlé réunit dans la plus parfaite discrétion les grands décideurs de Suisse pour orchestrer l'avenir du pays. Eclairé par *Public Eye*, le *Tages Anzeiger*, quotidien zurichois à grand tirage, a consacré une pleine page à cette conférence secrète au sommet. La transparence est nécessaire au pays de la libre formation des opinions.

La crise écologique et la «rivalité ostentatoire»

Hervé Kempf développe une réflexion autour des changements nécessaires pour sauver une civilisation du piège dans lequel elle s'enferme

Daniel Schöni Bartoli (25 janvier 2010)

Le journaliste Hervé Kempf était l'invité du «Café décroissance» mercredi 20 janvier au Café-Théâtre «Pois chiche» à Lausanne. Pourtant, l'auteur n'est pas un habitué des marges politiques: depuis une vingtaine d'années, il traite des questions environnementales pour le quotidien français *Le Monde*.

Hervé Kempf a publié dernièrement deux essais remarquables: *Comment les riches détruisent la planète en 2007* et *Pour sauver la planète, sortez du capitalisme en 2009*. Si ses titres sont assez provocateurs, le propos de Kempf s'exprime avec beaucoup de modération et sans dogmatisme, au risque de décevoir une partie du public acquis à la remise en cause de la croissance. Et après deux heures d'exposé et de questions-réponses, Hervé Kempf n'avait toujours pas prononcé le mot «*décroissance*».

L'auteur de ces deux ouvrages s'applique à redéfinir le capitalisme. Il ne tient pas particulièrement à la définition traditionnelle basée sur l'accumulation et l'exploitation des classes laborieuses. Il préfère se référer à Karl Polanyi et propose une approche philosophique du système: une société composée d'individus essentiellement motivés par la recherche de leur intérêt individuel et toujours en compétition. Au fond, peu lui importe la forme politique que prend le

capitalisme. Il précise d'ailleurs que la forme actuelle ne ressemble plus à celle qu'ont connue les générations précédentes. Ces trente dernières années ont marqué une rupture de l'ordre de «*la grande transformation*» de Polanyi.

Lorsque Kempf parle de «*sortir du capitalisme*», il n'envisage pas de renoncer pour autant à l'économie de marché. Celle-ci reste selon lui un système relativement efficace pour organiser la production et la répartition des richesses. Mais elle doit alors être «*strictement bornée*» et respecter des règles en rapport avec la protection de l'environnement, le droit du travail ou la prise en compte des générations futures. Des domaines comme l'environnement, la santé ou l'enseignement doivent impérativement échapper à la dictature du marché. Or, justement, le marché ne connaît plus de limites: commerces du sexe, retour du travail des enfants, marché des organes, brevets sur le vivant, marché des émissions de carbone, polices et armées privées, etc.

Constatant les dérèglements liés à la spéculation financière, à la montée des inégalités, à la criminalisation de l'économie et à la crise écologique et énergétique, Hervé Kempf estime qu'une époque touche à sa fin. Notre génération est ainsi la première à se heurter aux limites de la biosphère

terrestre. C'est ici qu'intervient une notion centrale dans la démarche du journaliste français: le monde développe une tendance à l'uniformisation autour de la «*rivalité ostentatoire*». Le modèle culturel de consommation de l'élite mondiale tend à imprégner toutes les sociétés. Il s'agit pour lui avant tout d'une question de psychologie collective. Et l'influence des médias électroniques tend à développer et à étendre cette forme d'addiction à une surconsommation sans limites.

Le système capitaliste n'est plus capable de répondre à la crise écologique qui s'aggrave, car sa logique est opposée par nature à une limitation des besoins. Il faut donc compter sur le développement d'alternatives. Selon Kempf, «*tout existe déjà*» et 12 % du PIB de l'Union européenne serait déjà le fait de l'économie coopérative. Etant donné qu'il est impératif de réduire l'impact des activités humaines sur l'environnement pour affronter avec succès la crise écologique et énergétique, la priorité est de changer de modèle en développant des activités à impact écologique faible comme l'enseignement, la culture, la santé ou l'agriculture de proximité. Mais cela ne sera pas possible si on ne commence pas par les pays riches et, au sein de ceux-ci, par la limitation des revenus et de la «*consommation ostentatoire*» des classes aisées.

En somme, les propositions d'Hervé Kempf ressemblent à un programme social-démocrate basé sur la reconnaissance des limites de la planète. Rien de particulièrement utopique. Mais une double difficulté à faire avancer un tel projet au

sein de «*démocraties perverses*»: d'une part contrer la mainmise des pouvoirs économiques et politiques sur des médias chargés de diffuser une idéologie de la surconsommation; d'autre part affronter les tendances autoritaires générées par les

tensions d'une crise qui s'aggrave. Kempf a souhaité terminer sur une note optimiste mettant en exergue la prise de conscience croissante du danger: il faut parier sur «*l'âme de la démocratie*».

Un avocat pour Médor!

L'initiative soumise au vote le 7 mars est bien dans l'air du temps en préconisant ce qui est en réalité un procureur supplémentaire

Alex Dépraz (23 janvier 2010)

Il y a des victimes plus chanceuses que d'autres. Les animaux bénéficient déjà de défenseurs infatigables de leur cause dans l'arène politique. Le constituant leur octroiera peut-être le 7 mars prochain le droit à bénéficier d'avocats pour plaider leur cause devant les tribunaux.

La proposition d'instaurer un avocat des animaux est un cheval de bataille de longue date des organisations qui défendent cette noble cause. Elle figurait déjà dans deux récentes initiatives populaires déposées en 2000 et en 2003, retirées après l'adoption de révisions législatives par le Parlement améliorant le statut des animaux (DP 1649). Par la suite, des parlementaires ont relayé par deux fois cette idée, lors de la révision de la loi sur la protection des animaux et lors des débats sur le Code de procédure pénale suisse, échouant à une voix près au Conseil national.

Chat échaudé ne craignant en l'occurrence pas l'eau froide, les initiants sont revenus à la charge (DP 1685) et pourraient

bien parvenir à leurs fins lors de la prochaine consultation populaire. Les principaux partis politiques sont officiellement plutôt contre l'initiative, mais personne ne va se presser au portillon pour endosser le rôle du méchant loup contre les gentils animaux qui, pour l'occasion, ne vont pas manquer d'avocats. Le courant de sympathie envers Finn, l'ours de Berne qui a gravement blessé un homme qui s'était aventuré dans son territoire urbain, montre que l'on touche ici à l'irrationnel. Comme l'absence de sondages n'interdit pas (encore) de faire des prévisions, risquons nous à écrire qu'un succès de l'initiative ne constituerait pas une surprise. DP n'accusera personne au cas où cela se révélerait faux!

Difficile de surcroît de combattre quelques bons arguments qui plaident pour le «oui». Les autorités pénales poursuivent avec une ardeur assez variable suivant les cantons les auteurs d'infractions contre les animaux, alors que des mauvais traitements existent

bel et bien et ne sont pas acceptables. Le canton de Zurich a introduit dans sa législation la possibilité pour un avocat des animaux d'intervenir dans la procédure pénale, et il paraît avoir suffisamment de travail pour occuper ses journées. Alors que les victimes d'infractions peuvent se constituer partie civile et faire valoir leurs droits dans le cadre de la procédure pénale, les animaux ne peuvent actuellement compter que sur l'intérêt parfois défaillant du ministère public pour leur sort.

Le réquisitoire contre l'initiative promet d'être aussi aride qu'un cours de droit pénal, qui plus est administré par Eveline Widmer-Schlumpf. La justice pénale a pour but non de satisfaire l'esprit de vengeance des victimes mais de rétablir l'ordre social en infligeant une sanction individualisée à l'auteur qui est – ou devrait être – le principal intéressé par ce procès. Du moins depuis que la justice est moderne et que les prétoires ne sont plus peuplés d'accusés à quatre ou six pattes. Le monopole de l'action publique

– et de la contrainte qui va avec – est exercé par l'Etat, par l'intermédiaire d'un procureur. L'avocat des animaux voulu par l'initiative – en réalité un procureur spécialisé indépendant de l'appareil étatique – arriverait dans le procès pénal comme un chien dans un jeu de quilles.

Comme le déplorait récemment

Me Eric Stoudmann, un ténor du barreau vaudois, au moment de raccrocher sa robe, «*la victime est devenue la vedette du procès*». Rien de plus logique dans cette tendance que l'on cherche également à doter de porte-parole ceux qui ne peuvent s'exprimer par des mots. Au détriment de l'accusé qui, tel le taureau dans l'arène, doit

désormais faire face à ces deux matadors que sont l'Etat et la victime. Sans vouloir chercher des poux à l'initiative, on ne peut que relever ce paradoxe. Les non victimes que sont les animaux vont pouvoir bénéficier des services d'un avocat alors que de nombreux délinquants en sont encore privés lorsqu'ils sont pris dans les griffes de la justice pénale.

Elections 2011: la question oubliée du financement des partis

Il reste nécessaire d'agir pour que la prochaine campagne électorale ne soit pas pire que la précédente

Daniel Schöni Bartoli (18 janvier 2010)

En ce début 2010, nous passons désormais à la deuxième partie de la législature et les partis préparent déjà activement les élections fédérales de 2011. La campagne des élections fédérales 2007 avait été qualifiée de «*campagne la plus chère de tous les temps*» et le montant total investi estimé à 50 millions de francs. Le constat était implacable: l'UDC réussissait à elle seule à engager un montant comparable à au total de celui des autres partis. On relevait par exemple que 40% des encarts publicitaires parus dans la presse incitaient à voter pour les candidats de ce parti. Là où les autres continuent à mener campagne de manière traditionnelle, l'UDC agit désormais comme une agence de marketing qui impose sa «*marque*». Le combat devient inégal.

Dans les semaines qui suivaient les élections, les réactions d'éditorialistes, de politiciens et de politologues

furent nombreuses. On assistait à une avalanche de propositions permettant de garantir une concurrence plus loyale entre les partis. Deux ans après, une chape de plomb est retombée sur cette question.

Et pourtant, il y aurait lieu de s'inquiéter sérieusement. Non seulement la concurrence politique emprunte de plus en plus les techniques du marketing politique au détriment des idées et des programmes. Mais l'importance des sommes en jeu contribue aussi au discrédit des politiques dont les ressources sont à juste titre considérées comme occultes. Le risque réside également dans le développement du clientélisme: une enquête de la fondation ACTARES a estimé que la moitié de sociétés cotées en bourse participait au financement des partis. A cet égard, on se souvient en particulier du débat parlementaire sur les conditions auxquelles une

majorité politique formée de partis subsidiés par UBS a offert son soutien à cette grande banque. Le danger réside encore dans une pression grandissante sur les partis pour trouver de l'argent. Quelles seront les compromissions auxquelles ceux-ci devront un jour se prêter pour assurer un rôle reconnu comme essentiel dans une démocratie?

Il ne faudrait cependant pas surestimer les effets de l'argent dans les campagnes électorales; à lui seul, il ne garantit pas la victoire. De petits partis politiques (les partis verts) moins bien dotés que les partis gouvernementaux ont réussi à tirer leur épingle du jeu. Mais ceux-ci mettent en avant des questions qui font régulièrement la Une de l'actualité. Ils sont cependant encore bien loin des 29% d'électeurs rassemblés par la seule UDC. Si ce n'est pas en premier lieu l'argent qui fait le succès de l'UDC, il y contribue

en permettant de mieux faire connaître ses thèses et d'accroître son score de quelques précieux pourcents.

Plusieurs tentatives d'imposer plus de transparence ont échoué devant le Parlement. La Suisse reste d'ailleurs un des seuls Etats démocratiques qui ne se soit pas doté d'une loi, si on excepte les dispositions adoptées par les cantons de Genève et du Tessin (DP 1786). La transparence rencontre en effet une opposition résolue de la part des partis bourgeois. Ces derniers reconnaissent qu'ils perdraient une partie de leurs bailleurs de fonds si l'anonymat n'était plus garanti. Mais des règles transparentes se heurteraient aussi à d'autres limites, car il sera toujours possible de les contourner. Si tous les dons de 1'000 francs et plus devaient être publiés, nul doute que se multiplieraient les dons à hauteur de 999 francs. Si les partis devaient présenter officiellement leurs comptes, on assisterait à une multiplication des comités de soutien direct aux candidats. Et quid des jeux comptables permettant des sur-facturation ou des sous-facturation ou la mise à disposition du personnel d'une entreprise en faveur de la campagne d'un

parti? La solution d'un financement public des partis politiques ne doit pas non plus être attendue à court terme; elle se heurte pour l'instant à une majorité de l'électorat. Elle pourrait aussi introduire des distorsions.

La forte croissance des sommes investies en politique devrait toutefois inciter à l'action. Cette évolution conduit à des campagnes à l'américaine très personnalisées et mettant en scène les candidats comme des marques publicitaires en s'appuyant sur des slogans de plus en plus simplificateurs. On s'éloigne ainsi des valeurs de la démocratie et du débat argumenté. Il faudrait encore prendre en compte les risques de dérive des autres partis qui devront tout tenter pour régater avec l'UDC dans cette nouvelle manière de faire de la politique.

Sans être naïf, car les règles peuvent toujours être contournées, il convient de ne pas décourager par avance toute tentative d'assurer une compétition équitable. Des solutions mériteraient d'être sérieusement explorées pour fixer des «*règles du jeu*» plus justes. S'il est difficile d'aboutir à une transparence des

comptes ou à un financement équitable, il est en revanche imaginable d'assurer l'égalité de traitement dans un certain nombre de domaines bien délimités. Ainsi, il serait tout à fait possible de mettre en place des mesures assurant une présence égale dans l'affichage public et la publication d'encarts dans les journaux, en tenant compte des divers soutiens de comités extérieurs aux partis. Dans ces deux cas, un contrôle pourrait facilement être mis en place: à défaut de contrôler les sommes investies, on pourrait ici en contrôler partiellement l'usage. De plus, une limitation de la propagande de ce genre serait une bonne façon d'inverser une tendance à la surenchère dans le marketing politique. Un organe indépendant pourrait être mis au service des cantons et de la Confédération pour assurer les évaluations nécessaires.

Au delà de la publicité politique, un des enjeux fondamentaux de la campagne à venir reste l'extraordinaire médiatisation que l'UDC a si bien réussi à orchestrer. Sur ce terrain, les autres partis ont encore bien des progrès à faire pour intéresser les médias.

La formation, seule réponse efficace contre le chômage

Plutôt que de remettre en cause la libre circulation avec l'UE en oubliant ses bénéfices, il serait plus efficace d'investir sur la main-d'oeuvre potentielle

Jean-Daniel Delley (22 janvier 2010)

Le taux de chômage continue de progresser. En moyenne annuelle, il atteindra 5,2% en 2010 selon le Secrétariat d'Etat à l'économie (seco). La faute à

la libre circulation des personnes tonne l'UDC, pour qui tout accord avec l'Union européenne fait figure d'épouvantail. Et le parti du

splendide isolement d'exiger la dénonciation de cet accord, sans évoquer bien sûr les avantages que procure à la Suisse un marché du travail

libéralisé et les dégâts que provoquerait une rupture unilatérale.

Il est vrai que les autorités ont tout à la fois sous-estimé l'attractivité de notre pays pour les travailleurs européens – 6'000 immigrants chaque mois, en baisse de 25% depuis l'éclatement de la crise – et surestimé l'impact de cette crise sur le retour dans les pays d'origine. Par ailleurs, en 2009, le Conseil fédéral a renoncé à faire usage de la clause de sauvegarde qui lui aurait permis de limiter cette immigration, une possibilité qui ne se représentera plus d'ici 2014, date d'expiration de cette disposition: en effet, il faudrait que le nombre d'autorisations de séjour dépasse de 10% la moyenne de celles délivrées au cours des trois dernières années.

Reste que la libre circulation a dopé l'économie helvétique et par conséquent le marché du travail: 35'000 actifs supplémentaires entre 2005 et 2008. Alors qu'on craignait un

afflux de travailleurs non qualifiés roumains et bulgares, ce sont majoritairement des ressortissants européens bien formés qui sont venus. Avant 1990, plus de la moitié des immigrants ne disposaient pas d'une formation professionnelle et 20% seulement avaient suivi une filière académique.

Aujourd'hui, le rapport est inversé. Comme le rappelle l'économiste bâlois Georges Sheldon (*Tages Anzeiger*, 18 janvier 2010), les besoins des entreprises en personnel qualifié ont profondément changé à cause de la délocalisation des activités à faible valeur ajoutée et des progrès technologiques. Ou les entreprises, en particulier dans l'hôtellerie-restauration, ont remplacé leur main-d'oeuvre peu qualifiée par des migrants européens mieux formés. Rendre plus difficile le recours à cette nouvelle immigration aurait des conséquences négatives sur l'activité économique et n'améliorerait en rien la situation des chômeurs.

Ces travailleurs étrangers sans formation constituent aujourd'hui le gros du contingent de chômeurs. Et cette tendance va perdurer puisque 20% des enfants d'immigrés terminent leur scolarité sans formation professionnelle. Nous payons maintenant le prix d'une politique d'immigration trop longtemps centrée sur une main-d'oeuvre bon marché. Ce prix, certains veulent le faire payer aux chômeurs qui pèsent sur les comptes de l'assurance-chômage et de l'aide sociale. Mais le temps n'est plus où l'on pouvait renvoyer sans problème les travailleurs dans leur pays. La libre circulation crée des droits, à juste titre. La solution ne réside pas dans un protectionnisme appliqué au marché du travail. Elle passe par une offensive massive dans la formation en faveur des personnes non qualifiées, Suisses aussi bien qu'étrangers, une dépense qui constituerait en fait un réel investissement.